

**Arrêté du 18 août 2011 portant nomination (régisseurs d'avances et de recettes) au TGI
d'Avignon
NOR : JUSB1123115A**

Le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés,

Vu le décret n°92-681 du 20 juillet 1992 relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;

Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;

Vu l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des juridictions civiles et pénales ;

ARRÊTE

Article 1

Madame DEVINCENZI Carole, adjointe administrative de première classe, est, à compter de la date du présent arrêté, nommée régisseuse suppléante du tribunal de grande instance d'Avignon, en remplacement de Monsieur Philippe MARX.

Article 2

La directrice des services judiciaires est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et des libertés et notifié par les chefs de la cour d'appel de Nîmes en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait le 18 août 2011

Le garde des sceaux, ministre de la justice et
des libertés,
Par délégation l'adjoint auprès de sous-
directrice des ressources humaines des greffes

Claude BRULIN